**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L’OCCASION DE LA 44ème SESSION DE L’ EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**DU BURKINA FASO**

**Genève, le 06 novembre 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la bienvenue à la délégation du Burkina Faso et tient à lui exprimer ses remerciements pour les informations pertinentes fournies au Conseil des droits de l’homme dans le cadre de la présentation de son rapport national au titre du 4ème cycle de l’EPU.

Le Tchad note avec satisfaction les mesures prises par le Gouvernement du Burkina Faso dans le domaine du cadre institutionnel et normatif en matière de promotion et de protection des droits de l’homme en vue de renforcer les capacités des institutions existantes et d’en créer de nouvelles, malgré certaines contraintes d’ordre internes.

Dans un esprit constructif, le Tchad recommande respectueusement au Burkina Faso de :

1. Allouer à la politique de réforme pénitentiaire un budget adéquat et améliorer les conditions matérielles de détention ;
2. Redoubler d’efforts pour réduire la surpopulation carcérale, principalement par l’application effective des mesures de substitution à la détention existantes, telles que la remise de peine.

Pour terminer, le Tchad souhaite au Burkina Faso, un examen couronné de succès.

Je vous remercie.